

REPUBLIQUE FRANCAISE
AVIS DE DEPÔT DE LA DEMANDE DE

Article R.421-9 du Code de l'Urbanisme

AL 44 23

Aj/10/10/10

04/05/2023

- CERTIFICAT D'URBANISME
- PERMIS DE CONSTRUIRE
- PERMIS DE DEMOLIR
- AUTORISATION DE LOTIR
- PERMIS DE CLOTURE
- DECLARATION DE TRAVAUX EXEMPTES DE PERMIS DE CONSTRUIRE
-

Numéro d'enregistrement : PC0353242300004

Date d'enregistrement : 04/05/2023

Demandeur : M. Mme

Louis-Etienne

CHOPIN - SCEA DES VENTS

demeurant à : 128 LA COLFORDIERE

35133 LA SELLE-EN-LUITRE

Adresse du terrain :

136 LA COLFORDIERE

Surface hors oeuvre nette de la construction : m²

Surface hors oeuvre nette de la construction à démolir : m²

Hauteur du projet : m

Nombre de lots du lotissement :

Destination de la construction : HANGAR DE STOCKAGE
MATERIEL

Service chargé du dossier (désignation, téléphone, adresse ...)

.....

La décision vous sera notifiée à partir du :

L'absence d'approbation de l'autorité compétente à partir du vaudra autorisation.

Demande susceptible de faire l'objet d'un rejet.

Le demandeur dispose d'un délai de ... jours à partir de la notification du rejet

pour faire les recours suivants :

.....

Affiché le : 04/05/2023

Délivré le : 04/05/2023

Retiré le :

Le Maire de LA SELLE-EN-LUITRE

H. Agot,
CH Roussel

